



HONORAIRES

<u>Montant net Vendeur</u>	<u>Rémunération</u>
300.001,00 € à et plus	5.0 % TTC
250.001,00 € à 300.000,00 €	5.5 % TTC
200.001,00 € à 250.000,00 €	6.0 % TTC
150.001,00 € à 200.000,00 €	7.5 % TTC
000.001,00 € à 150.000,00 €	Minimum 7.500,00 € HT soit 9.000,00 € TTC

Terrain et division de propriété :

10 % du prix de vente avec un minimum de 8.333,33 € HT soit 10.000,00 € TTC

La rémunération sera à la charge de l'Acquéreur et comprise dans le prix affiché.

Estimation : forfait 150.00 € TTC

HONORAIRES DE LOCATION :

LOCAUX COMMERCIAUX : 15% du loyer annuel HT, répartis 50% bailleur et 50% locataire – honoraires de rédaction 300,00 € TTC.

HABITATION : 8,00 € TTC /M². Visite, constitution de dossier et rédaction du bail + 3,00 € TTC/M² pour l'état des lieux (à la charge du locataire)

8,00 € TTC /M². Visite, constitution de dossier et rédaction du bail+ 3,00 € TTC/M² pour l'état des lieux (à la charge du bailleur)

Barème applicable à partir du 19.04.2018.